



RAPPORT D'ESSAI

Qualité de l'Air Mesure des concentrations de SO₂

Réalisé par

BUREAU VERITAS
685, Rue Georges Claude
CS 60401
13591 AIX EN PROVENCE
CEDEX 03

Pour

VALE NOUVELLE CALEDONIE
SITE DE GORO
98800 MONT DORE
Nouvelle Calédonie

Rapport N°: 003984-259611/3/1/1 indice 0

*Avançons en confiance

Move Forward with Confidence*



**BUREAU
VERITAS**



A l'attention de

Rapport N° 003984-2596131/3/1/1

le : 17/06/2013

RAPPORT D'ESSAI
Qualité de l'Air
Mesure des concentrations de SO₂

Période du : 27 Mars au 26 Avril 2013

Lieu d'intervention : Site de Goro et sa périphérie

Suivi documentaire :

Indice	Date	Emetteur	Commentaires
0	17/06/13		Edition du document
1			
2			

Ce rapport comporte 30 pages.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 2 / 30	

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS	4
2. VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ESSAIS	7
3. OBJET DE LA MISSION	9
4. PLAN D'ECHANTILLONNAGE	9
<u>Echantillonnage spatial</u> :	9
<u>Echantillonnage temporel</u> :	11
5. ACTIVITE DU SITE.....	12
6. DONNEES METEOROLOGIQUES.....	12
7. CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS	13
8. METHODOLOGIE.....	15
9. ANNEXES	17
ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS	18
ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS	20
ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES	27
ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRES.....	28

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS

Synthèse des résultats des mesures réalisées sur la période du 27 Mars au 26 Avril 2013 :

Les mesures par échantillonnage passif permettent de connaître les valeurs moyennes des concentrations en polluants correspondant à la période d'exposition.

Les résultats suivants sont issus des concentrations moyennes par polluant et par site de mesure fournis par le laboratoire d'analyse. Il s'agit des données brutes.

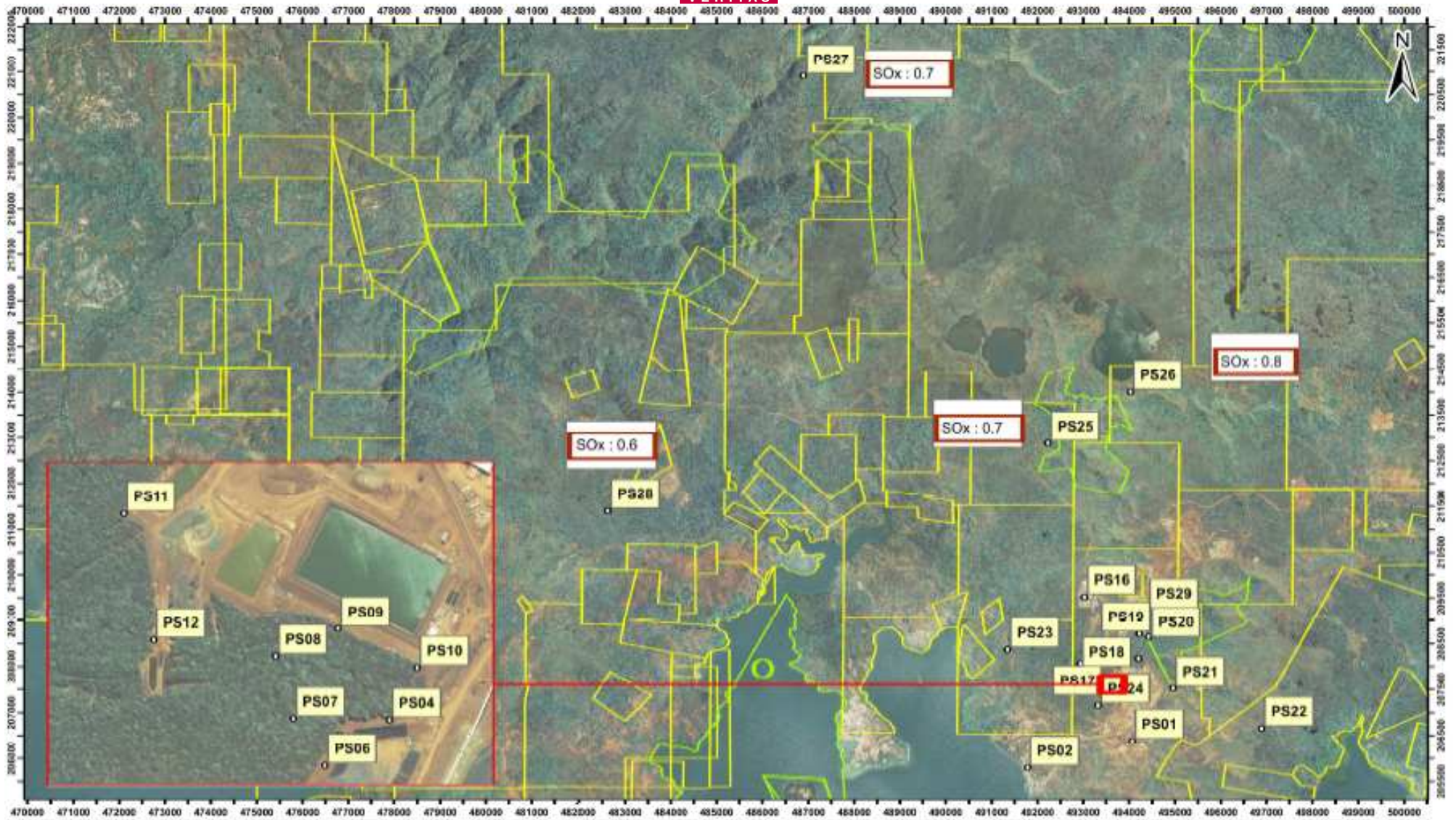
Identification point de mesure	SO2
	Concentration (en µg/m3)
PS 1	1.5
PS 2	1.9
PS 3	6.2
PS 4	3.8
PS 5	4.7
PS 6	6.1
PS 7	6.8
PS 8	6.3
PS 9	6.0
PS 10	7.2
PS 11	4.9
PS 12	4.3
PS 13	7.1
PS 14	1.7
PS 15	2.0
PS 16	2.2
PS 17	3.6
PS 18	4.8
PS 19	0.5
PS 20	1.3
PS 21	1.1
PS 22	1.2
PS 23	1.3
PS 24	2.8
PS 25	0.7
PS 26	0.8
PS 27	0.7
PS 28	0.6
PS 29	0.7
Blanc	<0.3

Représentations spatiales des résultats des mesures réalisées sur la période du 27 Mars au 26 Avril 2013 :

Les différents résultats présentés sur les cartes sont exprimés en µg/m3.



BUREAU
VERITAS



N°rapport : 2596131/3/1/1 indice 0
date 17/06/13
Page 5 / 30



BUREAU
VERITAS



N°rapport : 2596131/3/1/1 indice 0
date 17/06/13
Page 6 / 30

2. VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ESSAIS

Valeurs de références :

Votre activité de production de Nickel est concernée par l'arrêté d'autorisation sur les installations classées pour la protection de l'environnement n°1467-2008/P S du 9 Octobre 2008.
Cet arrêté impose une surveillance de la qualité de l'air par le biais d'un réseau de stations de mesures en continues, et il définit les valeurs de références qui lui sont applicables.

Ces valeurs de références sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

	Dioxyde de soufre (SO ₂)
Objectif de qualité	Moyenne annuelle : 50 µg/m ³
Seuil de recommandation et d'information	Moyenne horaire : 300 µg/m ³
Seuil d'alerte	Moyenne horaire : 500 µg/m ³ (3 heures consécutives)
Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	- Centile 99,7 : 350 µg/m ³ moyenne horaire. - Centile 99,2 : 125 µg/m ³ moyenne journalière.
Valeurs limites pour la protection de la végétation /des écosystèmes	-Centile 99,9 : 570 µg/m ³ moyenne horaire. - Moyenne horaire : 230 µg/m ³ . - Moyenne annuelle : 20 µg/m ³ .

Commentaires sur les résultats des essais :

L'échantillonnage passif ne permet pas de comparer les niveaux mesurés aux seuils et valeurs de référence du fait de méthodes de calculs et d'unités d'expression de résultats différentes. Néanmoins, les résultats des mesures qui font l'objet de ce rapport sont comparés à titre indicatif aux valeurs de références issues de l'arrêté.

Polluants	Identification du ou des points d'échantillonnages	Commentaire
Dioxyde de soufre (SO ₂)	Réseau d'échantillonneurs passifs	Aucun dépassement des valeurs de références n'a été constaté.

3. OBJET DE LA MISSION

A la demande de VALE NOUVELLE CALEDONIE, Bureau Veritas a procédé à une campagne de prélèvement et d'analyse d'air ambiant.

Bureau Veritas a procédé à une

En complément de son réseau de stations de surveillance en continu de la qualité de l'air, VALE a souhaité densifier son maillage de suivi en installant des systèmes d'échantillonnages passifs. Des tubes à diffusion ont été positionnés en différents endroits sur le site et dans sa périphérie afin de permettre la quantification du SO₂ présent dans l'air.

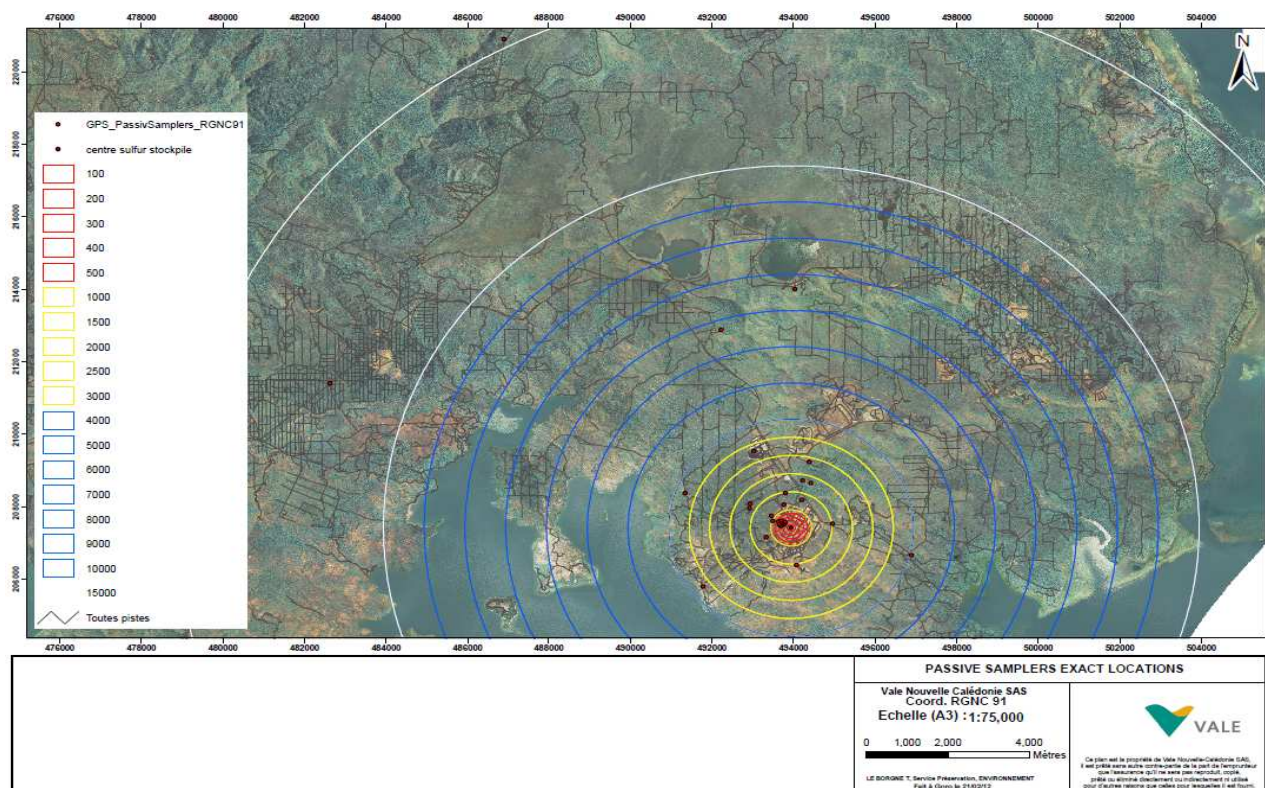
Cette mission a pour but de vérifier l'impact des retombées atmosphériques des installations sur l'environnement.

4. PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

Echantillonnage spatial :

Nous avons disposé 29 systèmes d'échantillonnage sur le site et dans sa périphérie. Les points d'implantation ont été définis en concertation avec les intervenants de la société VALE.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des points de mesures et donne une vue d'ensemble du maillage réalisé.



Les cartes précisant les emplacements des différents points sont jointes en annexe.



Récapitulatif des coordonnées GPS des différents points ainsi qu'un descriptif succinct des conditions d'implantations :

Identification point de mesure	COORDONNEES GPS		Conditions d'Implantation
	X	Y	
PS 1	-22.343130	166.913160	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 2	-22.348510	166.891020	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 3	-22.332680	166.910390	lisière forêt sur poteau à 1.8m
PS 4	-22.332940	166.910170	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 5	-22.333100	166.909610	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 6	-22.333420	166.909450	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 7	-22.332930	166.909090	Cîme arbre (poulie)
PS 8	-22.332280	166.908890	Cîme arbre (poulie)
PS 9	-22.331990	166.909590	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 10	-22.332390	166.910480	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 11	-22.330800	166.907180	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 12	-22.332120	166.907520	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 13	-22.328020	166.910130	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 14	-22.326830	166.914430	Cîme arbre (poulie)
PS 15	-22.325130	166.910460	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 16	-22.314740	166.902860	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 17	-22.327810	166.902070	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 18	-22.328940	166.901890	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 19	-22.321970	166.914570	Cîme arbre (poulie)
PS 20	-22.322610	166.916490	Cîme arbre (poulie)
PS 21	-22.332720	166.921740	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 22	-22.340440	166.940580	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 23	-22.325250	166.886670	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 24	-22.336180	166.905900	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 25	-22.284480	166.894940	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 26	-22.274290	166.912380	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 27	-22.212300	166.842800	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 28	-22.298330	166.801880	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 29	-22.317360	166.916080	lisière forêt sur arbre à 1.8m

N°rapport : 2596131/3/1/1 indice 0
date 17/06/13
Page 10 / 30



Echantillonnage temporel :

Les durées d'exposition des supports de prélèvements sont indiquées dans le tableau suivant :

Identification point de mesure	Date et heure de début		Date et heure de fin		Durée d'exposition (en minutes)
PS 1	27/03/2013	09:25	26/04/2013	09:07	43182
PS 2	27/03/2013	09:35	26/04/2013	09:16	43181
PS 3	27/03/2013	10:17	26/04/2013	09:41	43164
PS 4	27/03/2013	10:28	26/04/2013	09:50	43162
PS 5	27/03/2013	10:33	26/04/2013	09:53	43160
PS 6	27/03/2013	10:36	26/04/2013	09:56	43160
PS 7	27/03/2013	10:39	26/04/2013	09:59	43160
PS 8	27/03/2013	10:43	26/04/2013	10:08	43165
PS 9	27/03/2013	10:50	26/04/2013	10:13	43163
PS 10	27/03/2013	10:55	26/04/2013	10:16	43161
PS 11	27/03/2013	11:05	26/04/2013	10:30	43165
PS 12	27/03/2013	11:10	26/04/2013	10:25	43155
PS 13	27/03/2013	11:22	26/04/2013	10:40	43158
PS 14	27/03/2013	11:27	26/04/2013	10:48	43161
PS 15	27/03/2013	11:40	26/04/2013	10:56	43156
PS 16	27/03/2013	12:20	26/04/2013	11:30	43150
PS 17	27/03/2013	11:50	26/04/2013	11:04	43154
PS 18	27/03/2013	11:53	26/04/2013	11:06	43153
PS 19	27/03/2013	12:40	26/04/2013	11:41	43141
PS 20	27/03/2013	12:50	26/04/2013	11:49	43139
PS 21	27/03/2013	08:22	26/04/2013	08:19	43197
PS 22	27/03/2013	08:30	26/04/2013	08:25	43195
PS 23	27/03/2013	08:12	26/04/2013	08:11	43199
PS 24	27/03/2013	09:50	26/04/2013	09:28	43178
PS 25	27/03/2013	15:28	26/04/2013	12:40	43032
PS 26	27/03/2013	15:45	26/04/2013	12:57	43032
PS 27	27/03/2013	16:15	26/04/2013	13:23	43028
PS 28	27/03/2013	07:50	26/04/2013	07:50	43200
PS 29	27/03/2013	08:52	26/04/2013	08:55	43203
Blanc	-	-	-	-	0

5. ACTIVITE DU SITE

Conditions de marche durant les essais :

Les conditions de fonctionnement des installations pendant la période d'exposition des capteurs ne nous ont pas été communiquées.

Evènements particuliers durant les essais :

Aucun évènement particulier n'est à signaler sur la période d'exposition des échantillonneurs.

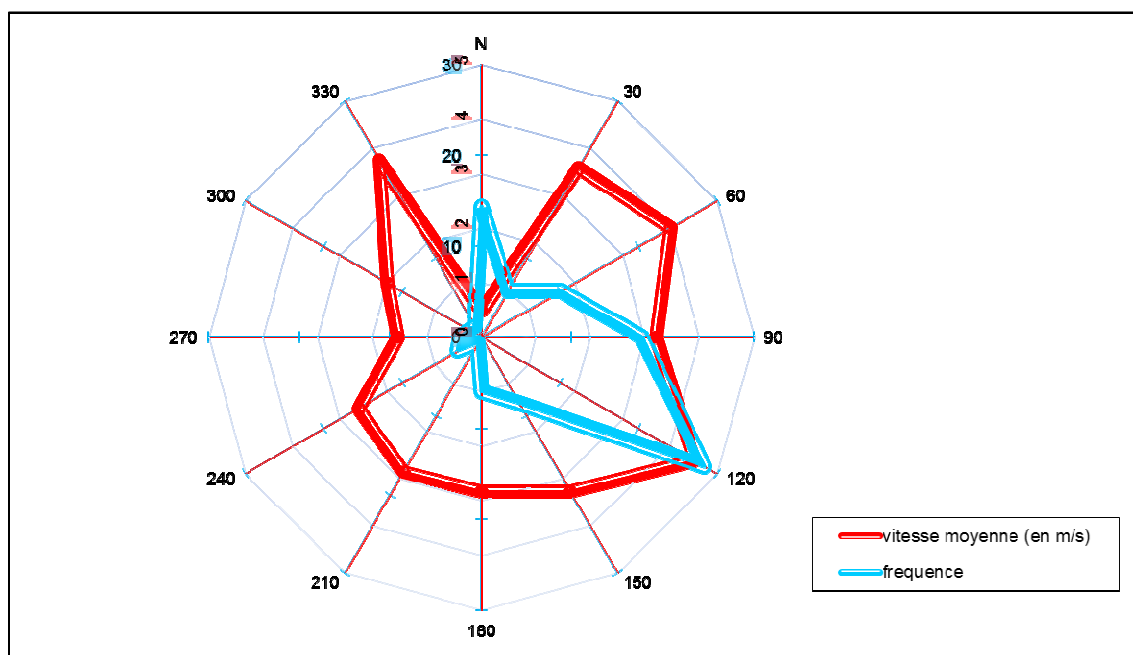
6. DONNEES METEOROLOGIQUES

Les conditions météorologiques jouent un rôle important dans la dispersion spatiale et temporelle des polluants présents dans l'air.

La pluviométrie, la vitesse et la direction du vent, sont les paramètres susceptibles d'être les plus influents pendant la période d'exposition des échantillonneurs.

Les données météorologiques ont été fournies par la société VALE.
Elles sont issues de la station météorologique installée au sein de l'usine.

Direction et vitesse des vents :



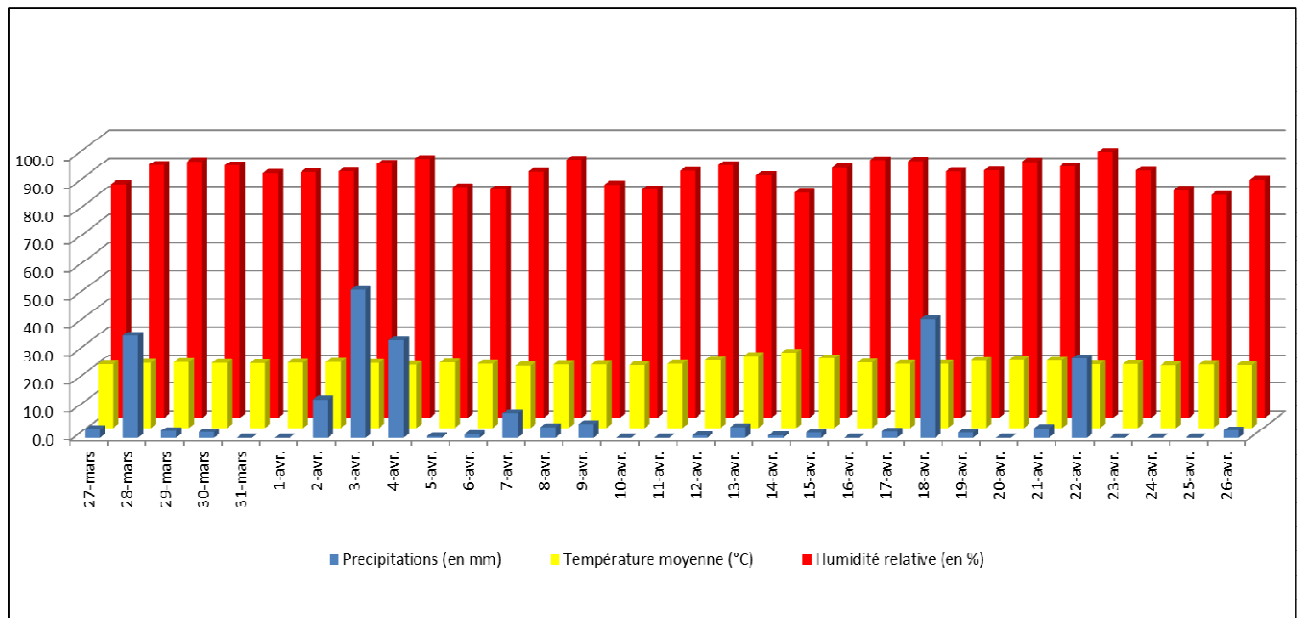
Les vents sur la période ont été principalement de secteur Sud-Est.

73% des vents relevés ont été faibles avec des vitesses inférieures à 4,5 m/s (inférieurs à 9 nœuds).

La vitesse moyenne horaire maximale enregistrée sur la période était de 9.1m/s. La vitesse moyenne sur la période d'exposition des capteurs était de 3.2 m/s.

Les données de vitesses et directions des vents pour les journées des 8 au 11 Avril n'ont pas pu être exploitées car elles ont été invalidées.

Pluviométrie, température et hygrométrie :



Le cumul des précipitations sur la période est conforme aux normales de saison, il est de 251.3 mm. La température moyenne sur la période est de 23.3°C et l'humidité relative moyenne est de 87.5 %.

7. CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS

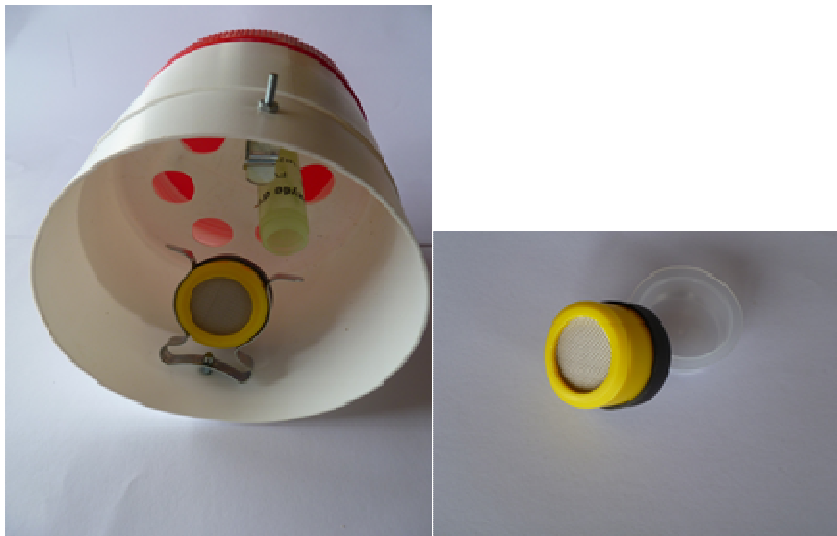
Spécifications techniques		résultats mesurages		Commentaires
Support SO2	Gamme de mesure	1-150 µg/m3	de < à 0.3 à 41.6 µg/m3	Deux points d'échantillonnage présente une concentration inférieure à la limite de détection. Cette absence de détection est liée à la diminution de l'activité sur le site. Les autres échantillonneurs présentent des concentrations dans la gamme de détection des supports de prélèvements.
	Durée exposition	14 à 28 jours	31 jours	La durée d'exposition est légèrement supérieure à la recommandation du laboratoire.
Influences externes	Vent	< 10 % si < à 4.5 m/s	Moyennes journalières comprises entre 0.8 et 6.5 m/s	Une étude technique réalisée par le fournisseur des supports montrent que l'influence de la vitesse du vent est < à 15 % pour les tubes SO2 jusqu'à 10m/s.
	Température	aucune entre 10 et 30°C	Moyennes journalières comprises entre 22.2 et 26.6 °C	Les températures mesurées pendant la période d'exposition sont comprises dans la gamme d'utilisation préconisée par le laboratoire. La température n'a pas d'influence sur les résultats.
	Humidité	aucune entre 20 et 80 %	Moyennes journalières comprises entre 79.6 et 94.7 %	L'humidité moyenne sur la période est de 87 %. Le laboratoire Passam a réalisé une étude de l'influence de l'humidité sur des supports de prélèvements de NO2. Les tests ont été réalisés sur la gamme usuelle d'utilisation des supports : de 20 à 80% d'humidité. Les résultats ont montré que le taux d'humidité n'avait aucune influence sur les résultats. Par mesure de précaution, nous évaluons cette influence à moins de 10%.

Les conditions de mesurage respectent les préconisations du fournisseur des supports de prélèvements.

8. METHODOLOGIE

Les systèmes d'échantillonnages utilisés sont composés d'une enveloppe plastique et d'un tube d'absorption spécifique pour le piégeage du polluant recherché : SO₂.

Ce montage permet la circulation de l'air et conserve les tubes de prélèvements à l'abri des intempéries.

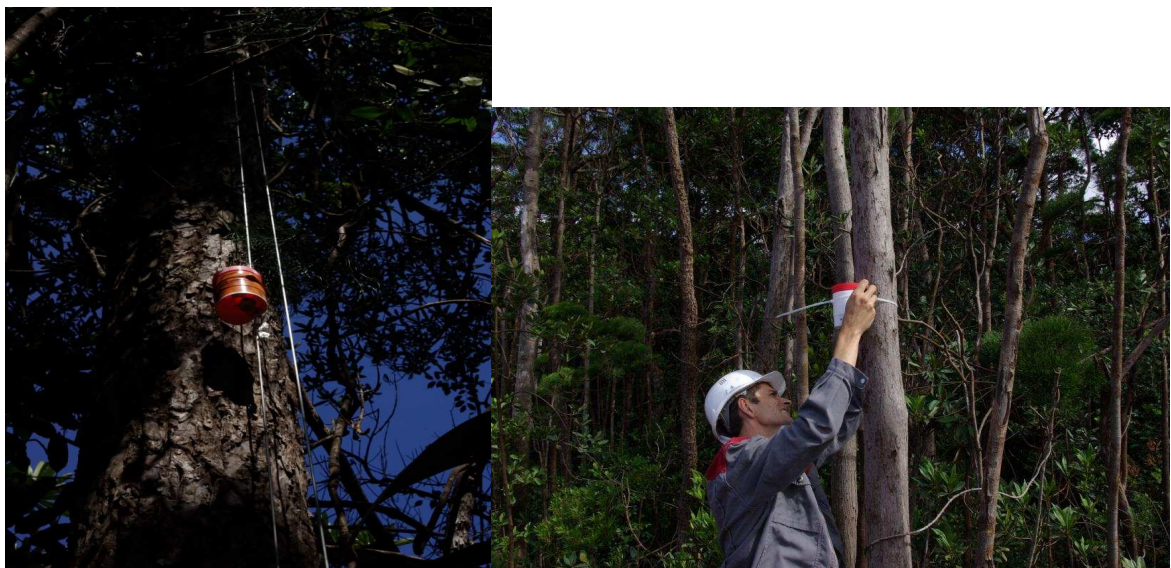


Système d'échantillonnages

Tube passif SO₂

Les systèmes ont été positionnés à une hauteur voisine de 2 m du sol sur des supports présents dans l'environnement : arbre ou poteau de clôture.

Seuls les échantillonneurs des points : PS7, PS8, PS14, PS19 et PS 20, ont été positionnés à la cime d'arbre. Leur mise en place est assurée par l'intermédiaire d'une corde et de poulies.





La fourniture des tubes ainsi que leurs analyses ont été assurées par le laboratoire PASSAM AG qui se situe en Suisse.

Tableau récapitulatif présentant la méthodologie et les appareils mis en œuvre pour la réalisation des essais présentés :

PARAMETRES RECHERCHES	METHODES ET APPAREILLAGES	GAMME DE MESURE
SO ₂	Tube diffusion passive Temps d'exposition : 2 à 4 semaines Débit échantillonnage : 11,9 ml/min <i>Voir fiche technique en annexe</i>	0.5 – 240 µg/m ³



9. ANNEXES

ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS

ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS

- Implantation : PLAN LARGE
- Implantation : USINE
- Identification : PLAN LARGE
- Identification : USINE et FORET NORD
- Identification : USINE
- Identification : ZOOM BASSIN USINE

ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES

ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRE

N°rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 17 / 30	

ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS

Fiche Technique Tube SO₂ :

Débit de prélèvement [3]	11.9 ml/min à 20°C	
zone de fonctionnement normal	1 – 150 µg/m ³	
Durée d'échantillonnage	2 – 4 semaines	
Limite de détection	0.2 µg/m ³ pour une exposition mensuelle	
Influences externes : vitesse du vent	l'influence < 10% pour un vent de vitesse inférieure à 4.5 m/sec avec boîte à protection	
température	pas d'influence entre 10 et 30°C	
humidité	pas d'influence entre 20 et 80%	
Stockage	avant l'utilisation:	24 mois
	après l'utilisation:	6 mois
Interférences	non connu	
Incertitude élargie *	22.1 %	au niveau de 20 µg/m ³

* selon GUM; réserve de modifications

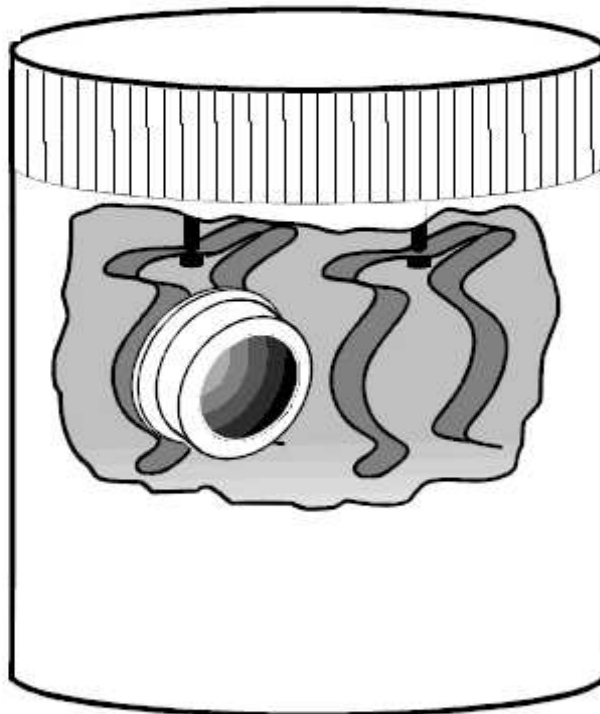
révisé 5.1.2012



Echantillonneur à membrane en téflon pour la mesure du dioxyde de soufre

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 18 / 30	

L'échantillonneur passif pour la mesure du dioxyde de soufre repose sur le principe de la diffusion passive des molécules de dioxyde de soufre sur un milieu absorbant, dans ce cas un mélange de carbonate de potassium et de glycérine [1]. Il consiste en un tube de polypropylène avec une ouverture de 20 mm de diamètre. Pour diminuer l'influence du vent on place une membrane que l'on soutient par un treillis en fil de fer. Un dispositif de suspension est conseillé pour la protection de l'échantillonneur contre les intempéries et pour réduire l'influence du vent.



Système de suspension comme protection contre les intempéries

La quantité de dioxyde de soufre absorbée est proportionnelle à sa concentration dans l'environnement. Après un temps d'exposition d'une semaine à un mois, on extrait la quantité totale de dioxyde de soufre que l'on mesure par chromatographie ionique.

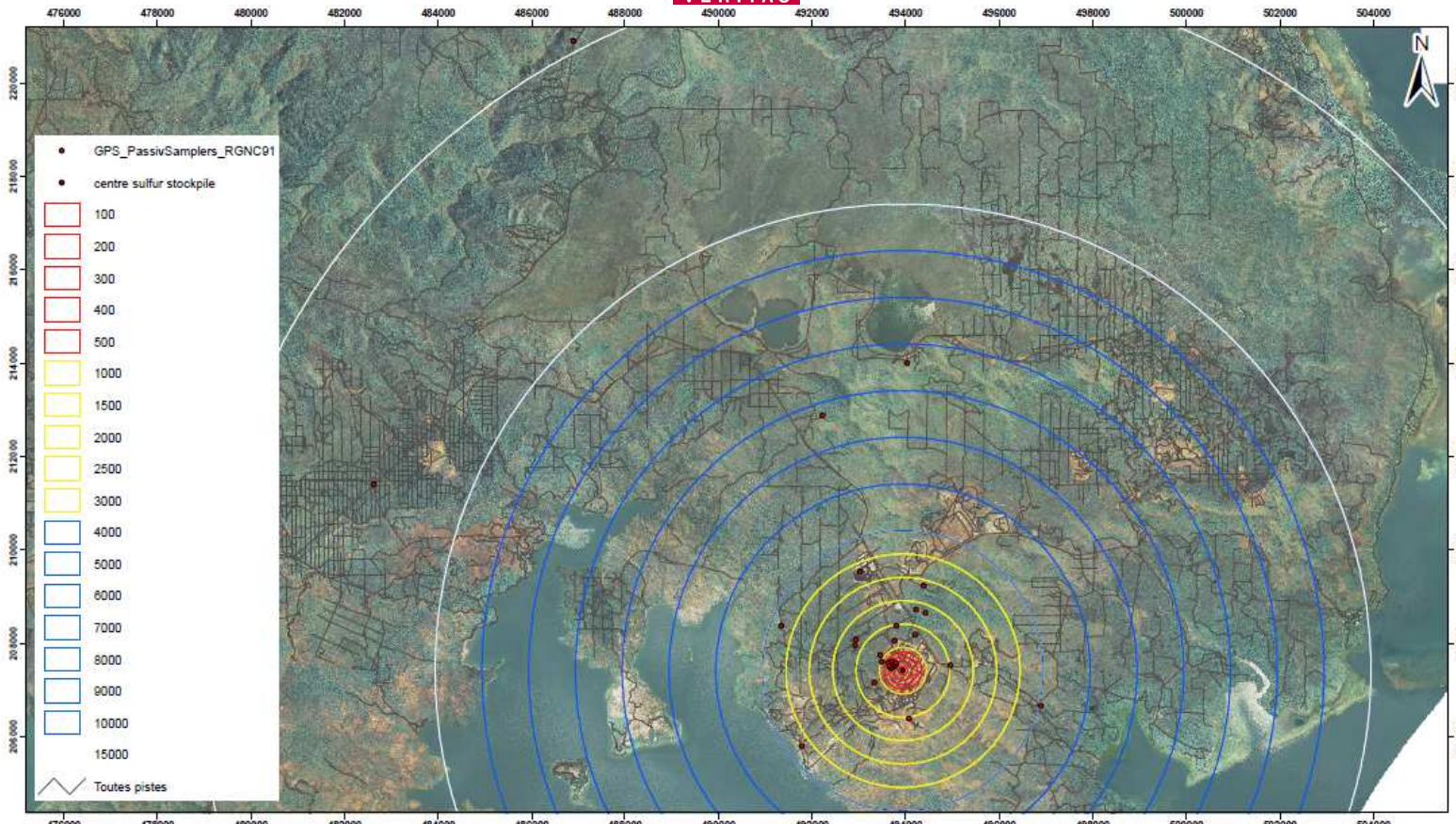


ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS

N°rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 20 / 30	



**BUREAU
VERITAS**

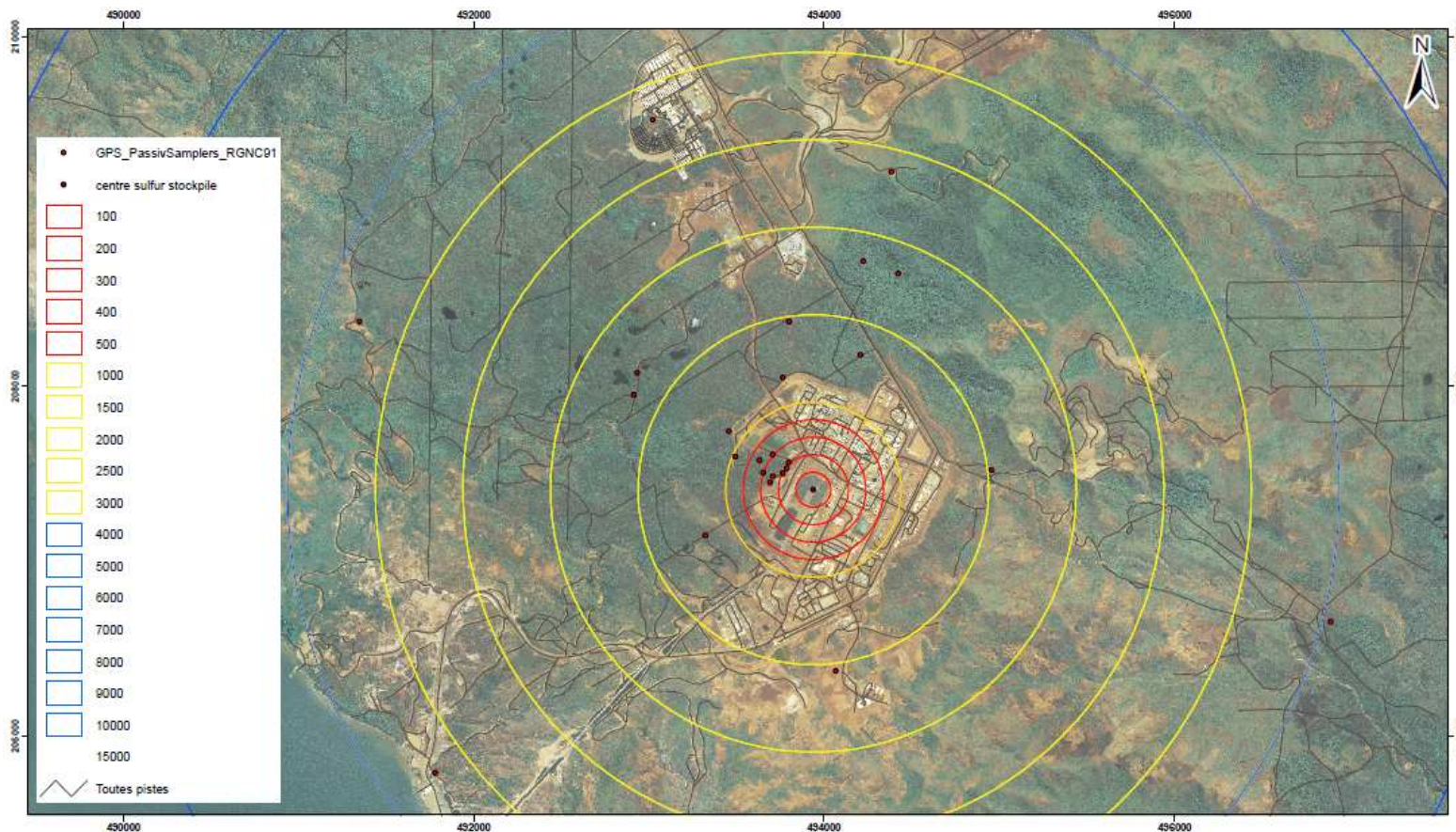


PASSIVE SAMPLERS EXACT LOCATIONS	
Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:75,000	
0 1,000 2,000 4,000 Mètres	
LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 21/02/12	Ce plan est la propriété de Vale Nouvelle-Calédonie SAS. Il est créé sous réserve de la validité de la carte topographique qui l'a servi et qu'il ne sera pas reproduit, copié, prêté ou utilisé commercialement ou individuellement ni utilisé pour d'autres raisons que celles pour lesquelles il est fourni.

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0
date 17/06/13
Page 21 / 30



BUREAU
VERITAS

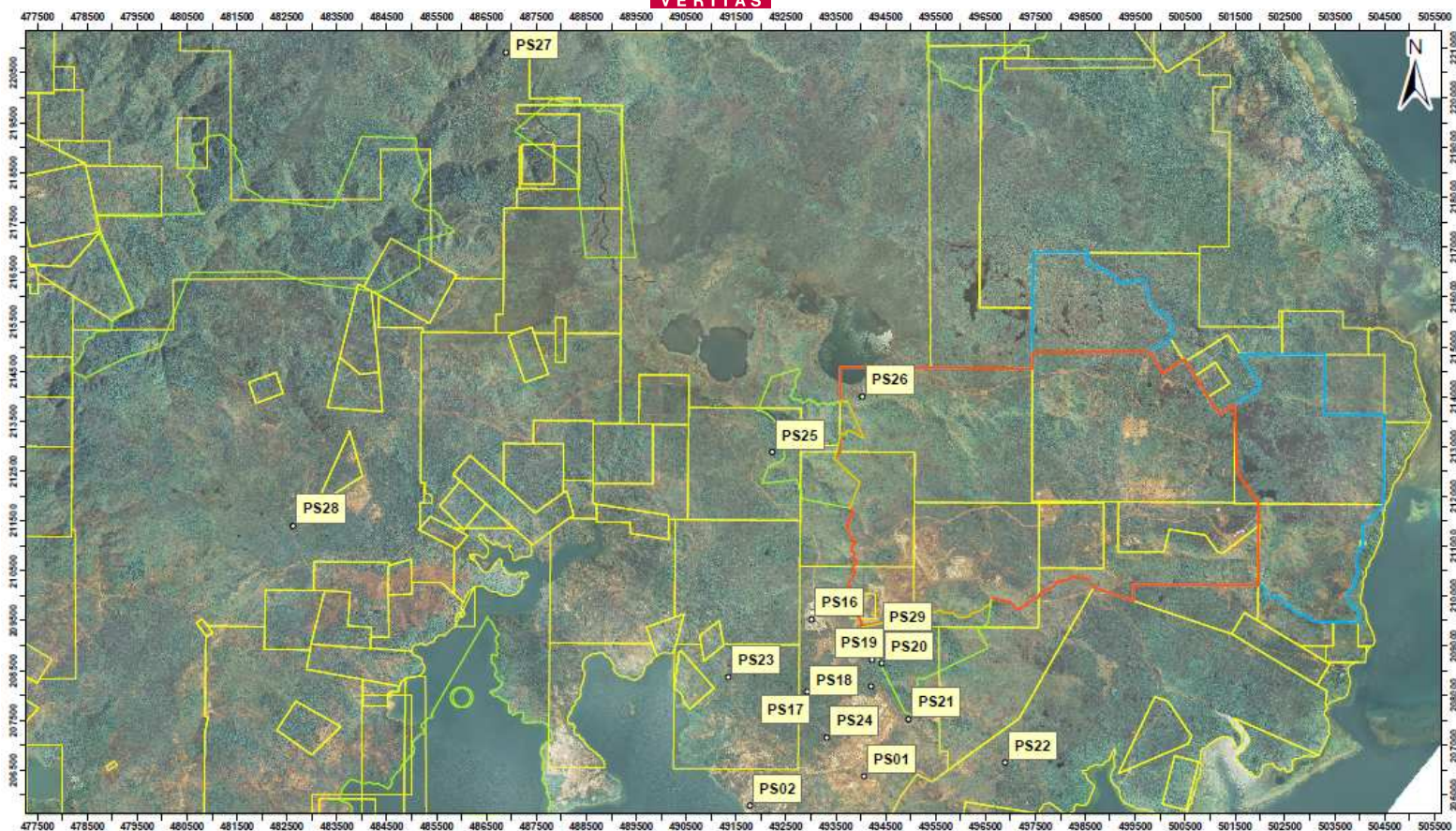


		PASSIVE SAMPLERS EXACT LOCATIONS	
		Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:20,000	
		<small>Le plan est la propriété de Vale Nouvelle-Calédonie SAS. Il est prêt à être utilisé sous réserve de la part de l'entreprise dont l'assurance qu'il ne sera pas reproduit, copié, prêté ou utilisé directement ou indirectement ni utilisé pour d'autres raisons que celles pour lesquelles il est fourni.</small>	
		<small>LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Ouvea le 21/02/12</small>	

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 22 / 30	



BUREAU
VERITAS



<p>○ GPS_PassivSamplers_RGNC91</p>	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	<p>Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:70,000</p> <p>100 Mètres</p> <p><small>LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11</small></p>	

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 23 / 30	



BUREAU
VERITAS



<p>GPS_PassivSamplers_RGNC91</p>	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	<p>Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:6,879</p> <p>50 Mètres</p> <p>LE BORGNE T. Service Prévention ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11</p>	

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 24 / 30	



BUREAU
VERITAS



<p>○ GPS_PassivSamplers_RGNC91</p>	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	<p>Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:16,307</p> <p>1250 ■ Mètres</p> <p><small>LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11</small></p>	

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 25 / 30	



BUREAU
VERITAS



<ul style="list-style-type: none"> GPS_PassivSamplers_RGNC91 	ECHANTILLONNAGES PASSIFS	
	Vale Nouvelle Calédonie SAS Coord. RGNC 91 Echelle (A3) : 1:1,000	
	 <small>LE BORGNE T. Service Prévention, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11</small>	

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 26 / 30	

ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES

DONNEES METEOROLOGIQUES - MOYENNES JOURNALIERES					
Date	Precipitations (en mm)	Température moyenne (°C)	Humidité relative (en %)	Vitesse vent (en m/s)	Direction du vent
27/03/2013	3.0	22.7	83.3	4.2	117.9
28/03/2013	36.4	23.2	90.2	4.1	116.7
29/03/2013	2.4	23.4	91.4	1.6	110.4
30/03/2013	2.0	23.2	90.0	1.4	79.2
31/03/2013	0.0	23.1	87.3	1.8	87.9
01/04/2013	0.0	23.2	87.6	3.1	62.9
02/04/2013	13.6	23.5	87.9	3.4	62.5
03/04/2013	52.7	23.1	90.6	0.8	32.1
04/04/2013	34.7	22.6	92.3	2.2	74.3
05/04/2013	0.4	23.3	82.2	4.5	130.0
06/04/2013	1.2	22.8	81.6	4.6	133.8
07/04/2013	8.6	22.2	87.8	5.8	117.9
08/04/2013	3.8	22.6	92.0		
09/04/2013	4.8	22.6	83.2		
10/04/2013	0.0	22.4	81.6		
11/04/2013	0.0	22.8	88.1		
12/04/2013	0.8	24.2	90.1	3.7	104.6
13/04/2013	3.8	25.6	86.5	5.3	52.5
14/04/2013	0.8	26.8	80.3	3.4	179.6
15/04/2013	1.8	24.8	89.2	2.3	255.8
16/04/2013	0.0	23.3	91.9	2.1	207.5
17/04/2013	2.2	22.9	91.5	3.4	92.9
18/04/2013	42.2	22.9	87.9	4.2	71.3
19/04/2013	1.8	24.0	88.2	1.5	142.1
20/04/2013	0.0	24.2	91.3	2.3	101.3
21/04/2013	3.4	24.1	89.7	1.9	128.8
22/04/2013	28.3	22.7	94.7	1.7	106.7
23/04/2013	0.0	22.8	88.1	2.4	120.4
24/04/2013	0.0	22.3	81.2	3.0	132.7
25/04/2013	0.0	22.6	79.6	5.3	121.3
26/04/2013	2.6	22.4	85.0	6.5	123.3



ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRES

Dioxyde de soufre mesure par échantillonneur passif

méthode d'échantillonnage: échantillonneur passif méthode d'analyse: chromatographie ionique SP10

Bureau Veritas
F-98895 Noumea

Période 27/03/2013 jusqu'au 26/04/2013

Date d'analyse: 22.05.2013

blanc[ppm] 0.3

volume[m] 4

taux d'accumulation 11.9 ml/min

20°C

Lieu Code: FVTA	début		fin		durée dezimal	code	quantité SO ₂ [ppm] brutes			concentration ug/m ³			moyen ug/m ³	écart stand.%	
	date	heure	date	heure			valeur 1	valeur 2	valeur 3	valeur 1	valeur 2	valeur 3			
28	27/03/2013	07:50	26/04/2013	07:50	720.00	315	0.412				0.6			0.6	
23	27/03/2013	08:12	26/04/2013	08:11	719.98	292	0.541				1.3			1.3	
21	27/03/2013	08:22	26/04/2013	08:19	719.95	295	0.509				1.1			1.1	
22	27/03/2013	08:30	26/04/2013	08:25	719.92	296	0.523				1.2			1.2	
29	27/03/2013	08:52	26/04/2013	08:55	720.05	316	0.440				0.7			0.7	
1	27/03/2013	09:25	26/04/2013	09:07	719.70	294	0.587				1.5			1.5	
2	27/03/2013	09:35	26/04/2013	09:16	719.68	307	0.668				1.9			1.9	
24	27/03/2013	09:50	26/04/2013	09:28	719.63	310	0.836				2.8			2.8	
3	27/03/2013	10:17	26/04/2013	09:41	719.40	308	1.486				6.2			6.2	
4	27/03/2013	10:28	26/04/2013	09:50	719.37	321	1.028				3.8			3.8	
5	27/03/2013	10:33	26/04/2013	09:53	719.33	305	1.214				4.7			4.7	
6	27/03/2013	10:36	26/04/2013	09:56	719.33	299	1.468				6.1			6.1	
7	27/03/2013	10:39	26/04/2013	09:59	719.33	319	1.603				6.8			6.8	
8	27/03/2013	10:43	26/04/2013	10:08	719.42	304	1.506				6.3			6.3	
9	27/03/2013	10:50	26/04/2013	10:13	719.38	322	1.452				6.0			6.0	
10	27/03/2013	10:55	26/04/2013	10:16	719.35	297	1.680				7.2			7.2	
11	27/03/2013	11:05	26/04/2013	10:30	719.42	326	1.238				4.9			4.9	
12	27/03/2013	11:10	26/04/2013	10:25	719.25	320	1.126				4.3			4.3	
13	27/03/2013	11:22	26/04/2013	10:40	719.30	317	1.664				7.1			7.1	
14	27/03/2013	11:27	26/04/2013	10:48	719.35	330	0.632				1.7			1.7	
15	27/03/2013	11:40	26/04/2013	10:56	719.27	301	0.678				2.0			2.0	
17	27/03/2013	11:50	26/04/2013	11:04	719.23	300	0.983				3.6			3.6	
18	27/03/2013	11:53	26/04/2013	11:06	719.22	302	1.222				4.8			4.8	
16	27/03/2013	12:20	26/04/2013	11:30	719.17	298	0.718				2.2			2.2	
19	27/03/2013	12:40	26/04/2013	11:41	719.02	311	0.391				0.5			0.5	
20	27/03/2013	12:50	26/04/2013	11:49	718.98	313	0.544				1.3			1.3	
25	27/03/2013	15:28	26/04/2013	12:40	717.20	323	0.430				0.7			0.7	
26	27/03/2013	15:45	26/04/2013	12:57	717.20	329	0.458				0.8			0.8	
27	27/03/2013	16:15	26/04/2013	13:23	717.13	327	0.427				0.7			0.7	
Blanc						328	0.341								

Date d'arrivée: 21.05.2013

Incertitude de mesure www.passam.ch/products.htm

Limite de détection

0.3 ug/m³ 14 jours

Les valeurs ne sont représentatives que pour le lieu de mesure immédiat. Conclusions pour des lieux plus éloignés sous réserve.
Ces données font partie d'une série de mesures à long-terme et ne peuvent pas être reproduites sans autorisation de la société de passam sa.

N°rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 28 / 30	



BUREAU
VERITAS



Environnement

BUREAU VERITAS SA

Agence Produits Méditerranée
685 Rue Georges Claude
CS 60401
13591 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-032645-01 Version du : 29/05/2013 Page 1/2
Dossier N° : 13E019430 Date de réception : 15/05/2013
Référence Dossier : N° d'ordre 13-023
Affaire N°2596131/3
Référence Commande : 1510 003 984

N° Ech. Matrice	Référence échantillon	Observations
001 Air ambiant	BV11/BE6IMD173	
002 Air ambiant	BV11/BE6IMD174	
003 Air ambiant	BV11/BE6IMD175	
004 Air ambiant	BV11/BE6IMD176	
005 Air ambiant	BV11/BE6IMD177	

Les résultats obtenus du type + correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du gestionnaire d'échantillon et de l'analyse.
Tous les éléments de l'expertise sont disponibles sur demande.
Méthodes de calcul de l'incertitude relative (normes) (R) - Courbes (R) - NF T 90-200.

Conservation de vos échantillons

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 8 semaines pour les sols et pendant 4 semaines pour les saix et l'air, à compter de la date de réception des échantillons au laboratoire. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part. Si vous désirez que les échantillons soient conservés plus longtemps, veuillez retourner ce document signé au plus tard une semaine avant la date d'usage.

Conservation Supplémentaire : x 6 semaines supplémentaires (LSDPX)

Nom :

Signature :

Date :

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Sevrens
3, rue d'Orléans - 87700 Sevrens
Tél 03 88 911 911 - Fax 03 88 216 331 - site web : www.eurofins.france
SAS au capital de 1 032 800 € - APE 7120B - RCS SA/ERNA 432 968 371

N°rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 29 / 30	



BUREAU
VERITAS



Environnement

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-032645-01 Version du : 29/05/2013 Page 2/2
 Dossier N° : 13B019430 Date de réception : 15/05/2013
 Référence Dossier - N° d'ordre 13-023
 Affaire N°2596 131/3
 Référence Commande : 1510 003 984

N° Echantillon	001	002	003	004	005	Limites de Quantification
Date de prélèvement						
Début d'analyse	15/05/2013	15/05/2013	15/05/2013	15/05/2013	15/05/2013	

Préparation Physico-Chimique

LS12H : Extraction à l'hexane d'une plaquette de dépôt
Projeté obtenu sur le site de Sevrene

Mesures gravimétriques

LS07U : Mesure gravimétrique des retombées atmosphériques
Projeté obtenu sur le site de Sevrene

Détermination gravimétrique - NF X 63-017	001	002	003	004	005	Limites de Quantification
Masse de précipitate	mg	0,46	0,39	0,70	0,82	0,16
Surface utile de la plaquette	cm²	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0

Métaux

LSB09 : Minéralisation HF/HNO3
Projeté obtenu sur le site de Sevrene

- NF X 63-016 de 1981	001	002	003	004	005	Limites de Quantification
LSB31 : Soufre (S) sur filtre	µg Filtre	<50,0	<50,0	<50,0	<50,0	<50,0

Projeté obtenu sur le site de Sevrene
 Dosage par ICP-AES - Adapté de NF EN 1482

La reproduction de ce document est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 pages. Le présent rapport concerne que les objets soumis à l'essai.
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par *.
 Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement - portail disponible sur <http://www.laboau.ecologie.gouv.fr>
 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrain et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portail disponible à l'agrément disponible sur demande.
 Laboratoire agréé par le ministère chargé des installations classées par arrêté du JO du 07/01/2011. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur www.eurofins.fr ou disponible sur demande.

001 : BV1116EBIM0173 004 : BV1116EBIM0176
 002 : BV1116EBIM0174 005 : BV1116EBIM0177
 003 : BV1116EBIM0175
Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Sevrene
 3, rue d'Orléans - 87700 Sevrene
 Tél 03 86 911 911 - Fax 03 86 216 531 - site web : www.eurofins.fr
 SAS au capital de 1 032 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 432 968 871

N° rapport : 2596131/3/1/1 indice 0	
date	17/06/13
Page 30 / 30	